

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 OCTOBRE 2013**

Délibération
n° 2013.10.139.B

**Médiathèque
d'agglomération -
acquisition des
équipements de
mobilier - 10 lots :
appel d'offres ouvert
pour les lots
1,2,3,4,5,6,7,9,10 et
appel d'offres
restreint pour le lot 8**

LE TROIS OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 septembre 2013**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

François NEBOUT, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.139.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / MÉDIATHÈQUE

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION - ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE MOBILIERS - 10 LOTS : APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LES LOTS 1,2,3,4,5,6,7,9,10 ET APPEL D'OFFRES RESTREINT POUR LE LOT 8

Par délibération n° 1 B du 26 janvier 2010 du bureau communautaire, le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la médiathèque d'agglomération a été attribué au groupement dont le mandataire est LOCI ANIMA - 92 rue de Rochechouart – 75009 PARIS.

Suite à la validation du Projet mobilier présenté par la maîtrise d'œuvre, il convient maintenant de lancer la consultation pour l'acquisition des équipements mobiliers.

La décomposition des lots et leurs estimations sont les suivantes :

- Lot n° 1 : rayonnage archives mobile – 70 000 € HT,
- Lot n° 2 : mobilier présentation et stockage - 379 000 € HT,
- Lot n° 3 : chariots à livres - 17 500 € HT,
- Lot n° 4 : mobilier tables et chaises - 141 750 € HT,
- Lot n° 5 : assises de récupération esprit loft - 15 000 € HT,
- Lot n° 6 : mobilier salons de lecture et espaces conviviaux - 126 150 € HT,
- Lot n° 7 : sièges auditorium - 35 000 € HT,
- Lot n° 8 : agencement intérieur - 176 000 € HT,
- Lot n° 9 : accessoires - 43 000 € HT,
- Lot n° 10 : luminaires Deco 76 700 € HT.

Montant estimatif total : 1 080 100 € HT

Les procédures à mettre en œuvre sont :

- l'appel d'offres ouvert, lancé en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics pour les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10.
- et l'appel d'offres restreint, lancé en application des articles 10, 33, 60 à 64 du code des marchés publics, pour le lot 8.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 17 septembre 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus pour l'acquisition des équipements mobiliers 10 lots.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appels d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une éventuelle résiliation.

.../...

D'IMPUTER la dépense au budget principal – articles 2158, 2184 et 2188 – rubrique 321 – opération 9804 - AP 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 07 octobre 2013	<u>Affiché le :</u> 07 octobre 2013